



Fi 2 – 2014 09 03

Mur Végétal de PERRACHE (Lyon)

Extraction :Bdo 03 /09 /2014



La dépollution par les plantes prouvée à Lyon

<http://www.20minutes.fr/lyon/872576-20120203-depollution-plantes-prouvee-lyon>

Publié le 3 février 2012.

Le mur végétal est installé depuis 2007 sur le parking couvert. *C. VILLEMMAIN / 20 MINUTES*

Le mur végétal de Perrache fait l'objet d'un suivi scientifique

Les plantes croqueuses de pollution ont un bel avenir devant elles. Après trois ans de recherches, Anne Roudeau, doctorante lyonnaise, vient en effet de prouver l'efficacité des murs végétaux dépolluants, comme ceux installés depuis 2007 et 2010 sur deux des silos du centre d'échanges routier de Perrache (2e).

Des résultats à confirmer

Ce système « biofiltrant », breveté par la société lyonnaise Canevaflor, consiste à extraire l'air vicié emprisonné dans le parking couvert de la gare, puis à l'envoyer dans les plantes afin qu'il soit absorbé. Salariée de cette PME, la scientifique a mesuré en laboratoire, sur des répliques du centre de Perrache, le rôle joué par ces plantes et les bactéries présentes dans leur terre sur les hydrocarbures (Btex) émanant des pots d'échappement. « Les résultats sont au-dessus de nos espérances », a indiqué hier le fondateur de Canevaflor Pascal Pelszeszak, invité à la mairie de Lyon pour dévoiler le résultat des recherches. Selon la nature des tests réalisés, « entre 70 et 99 % des hydrocarbures entrant dans le biofiltre sont éliminés », ajoute la scientifique qui a aussi constaté une absorption de 40 à 70 % des particules fines. Pour confirmer les résultats obtenus en labo, la jeune femme a décidé de prolonger son étude en analysant, sur le terrain, l'efficacité du mur du centre d'échange. Un lieu où l'adjoint lyonnais en charge de la qualité de la ville Gilles Buna, réjoui par ces « excellents résultats », projette de faire installer deux autres tapis de plantes.

Elisa Frisullo

autres vertus

Outre les murs dépolluants, Canevaflor développe également des tapis de plantes aux vertus acoustiques. A leurs abords, l'atténuation sonore peut aller jusqu'à 32 dB, selon la PME qui réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros.

LA SOCIETE CANEVAFLOR est en faillite depuis 2014